



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal en date du 24 avril 2026

Convocation en date du 10 avril 2026

DÉLIBÉRATION n° 2026-04-24-009

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026

Rapporteur : M. Arnaud BAVAY - maire

Présidence : M. Arnaud BAVAY

Secrétaire de séance : Mme Élodie CHAMBON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 15

Membres présents : 13

M. Arnaud BAVAY – M. Olivier DEMAGNY – Mme Marie-Claire SÉNÉCAUT – M. Alain JACQUEMART –
Mme Marie-Line HUBERT – Mme Sylvie MERESSE – M. Pascal MAIRESSE – Mme Élodie CHAMBON –
Mme Doriane POTTIEZ – M. Guillaume MERESSE – Mme Corine SAUVAGE – M. Vincent BRABANT –
Mme Sandrine VANLOO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : 2

M. Pascal ROBIQUET donne pouvoir à M. Arnaud BAVAY

M. Eddie DUHOUX donne pouvoir à Mme Marie-Line HUBERT

Membres absents excusés : 0

Le rapporteur :

Vu les dossiers de demande de subventions aux associations émis et réceptionnés complets,

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter un soutien financier au tissu associatif,

Soumets à adoption les dispositions suivantes :

Les subventions de fonctionnement versées aux associations sont définies, pour l'exercice en cours, comme tel :

Associations	Siège		Sollicitation 2026
AMICALE LAÏQUE	HORDAIN	cerfa	4 000
ATELIER BERNARD PALISSY	HORDAIN	cerfa	1 100
CHASSE ET PIEGEAGE HORDAIN	HORDAIN	cerfa	155
CULTURE LOISIRS DETENTE	HORDAIN	cerfa	190



DELIB – 2026-04-24-009

Page 2 sur 2

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	HORDAIN	cerfa	1 800
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN POUR ADULTES	HORDAIN	cerfa	1 510
HARMONIE HORDAIN	HORDAIN	cerfa	5 000
HORDAIN CHASSE ET LOISIRS	HORDAIN	cerfa	155
INSPIR YOGA	HORDAIN	cerfa	420
JUDO CLUB	HORDAIN	cerfa	2 100
LA MAGIE DES TISSUS	HORDAIN	cerfa	450
MOTO CLUB HORDINOIS DEFENDERS	HORDAIN	cerfa	600
MOTO CLUB NOIRS TALONS	HORDAIN	cerfa	600
ORCUSA	HORDAIN	cerfa	500
PETANQUE HORDINOISE	HORDAIN	cerfa	630
TEAM BOXING AK	HORDAIN	cerfa	300
TENNIS CLUB HORDAIN	HORDAIN	cerfa	1 700
U.S.HORDAIN	HORDAIN	cerfa	16 100
LOCAL UNIQUE OSTREVANT (COLOMBOPHILE)	BOUCHAIN	cerfa	170
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	BOUCHAIN	courrier	200
Secours Catholique cambrai	CAMBRAI	cerfa	180
CDPA Centre départemental de plein air du bassin-rond	BOUCHAIN	cerfa	800
			38 660
CCAS	HORDAIN		21 000
			59 660

Le conseil municipal, sur rapport et après en avoir délibéré, décide :

- De voter l'attribution des subventions comme définit précédemment,
- D'inscrire les sommes correspondantes au budget de la commune,

Adopté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire, par publication et dépôt au contrôle de légalité

En date du :

Conformément aux articles R421-1 à 5 du Code de Justice Administrative ; la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification – ou de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Le Maire de la commune peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai du recours contentieux

Pour Copie Conforme,
Hordain, le 27 avril 2026.

Le Maire,
Arnaud BAYAY.